

INSTRUCTIONS D'INSCRIPTION 2017-18

USM GAGNY VOLLEY



Vous venez de remplir le formulaire d'inscription à l'USM Gagny Volley. Pour confirmer votre inscription, vous devez remettre le dossier d'inscription lors des matinées d'inscription qui se dérouleront **les samedis 16, 23 et 30 septembre de 10h30 à 12h30 au gymnase B. Vérité à Gagny.**

Le dossier est composé de :

- LA FICHE D'INSCRIPTION à vérifier et à signer
- LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE FFVB
 - Partie « informations personnelles » à vérifier et à compléter
 - Partie « certificat médical » à faire compléter par votre médecin (pensez à cocher pour la pratique du volleyball et du beach-volleyball)
 - Partie "simple surclassement" à remplir pour les jeunes
 - Partie « informations assurances » à compléter
 - Signer le document
- LA FICHE MÉDICALE SENIOR + (pour les plus de 35 ans) à faire compléter en plus par votre médecin
- Une photocopie de votre carte d'identité** pour les nouveaux inscrits
- LA COTISATION : Le montant de la cotisation dépend de votre catégorie (*nom et prénom à inscrire au dos du chèque*):

CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE	COTISATION
Séniors	Né(e)s en 1997 et avant	220 €
Moins de 20 ans	Né(e)s en 1998, 1999 et 2000	200 €
Moins de 17 ans	Né(e)s en 2001 et 2002	200 €
Moins de 15 ans	Né(e)s en 2003 et 2004	200 €
Moins de 13 ans	Né(e)s en 2005 et 2006	190 €
Moins de 11 ans	Né(e)s en 2007 et 2008	190 €
Moins de 9 ans	Né(e)s en 2009 et 2010	170 €
Moins de 7 ans	Né(e)s en 2011, 2012 et 2013	110 €
Loisirs	Né(e)s en 1999 et avant	60 €

À savoir :

- Un tarif dégressif est mis en place à partir de 3 personnes d'un même foyer. Il sera appliqué une remise de 30€ pour l'ensemble.
- Il est rappelé aux personnes désireuses d'adhérer à notre association qu'elles doivent au préalable prendre connaissance du règlement intérieur. Faire acte d'adhésion équivaut à accepter ce dit règlement et contraint tous les adhérents à s'y plier.
- L'association autorise les personnes à pratiquer 3 entraînements sans remise de dossier complet. Au delà, l'association n'accepte plus la personne jusqu'à la régularisation de son inscription.
- L'inscription donne droit à l'accès aux créneaux d'entraînement correspondant à la catégorie et à l'obtention d'un maillot d'entraînement (sauf Loisirs). L'association prête la tenue aux adhérents participant aux compétitions (Maillot + short). Celle-ci devra être rendue en fin d'année.